

# REGLEMENT DE LA COURSE « la CAMPSOISE »

Dimanche 2 Juillet 2017 à Camps la source

7<sup>ème</sup> édition

L'inscription à la course « la Campsoise » implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

Art.1 - La course et la marche nordique sont placées sous l'égide de l'Amicale des donateurs de sang bénévoles de BRIGNOLES et de sa région et sous le patronage de la municipalité de Camps la Source.

Art.2 - Parcours Nature technique de 12,5 km sur chemins de campagne, châtaigneraie, piste forestière clairière et chemin goudronnés.

Le départ de la marche nordique s'effectuera à 8h 30 h du stade de Football. Un briefing obligatoire et un pointage aura lieu à 8h 15 au départ. Les marcheurs donneront priorité du circuit aux coureurs

Le départ de la course s'effectuera à 9h du stade de football. Un briefing obligatoire et un pointage aura lieu à 8 h 45 au départ.

Art.3 - Epreuve de 12,5 km à allure libre ouverte aux, cadets, juniors, espoirs, seniors, vétérans, hommes et femmes, licenciés ou non.

Art.4 - L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve pour des causes indépendantes de sa volonté et qu'elle jugera pouvant nuire à la sécurité des participants.

Art.5 - Seule la licence FFA peut être présentée. Pour les licenciés des autres fédérations et les non licenciés le certificat médical d'aptitude à la course à pied datant de moins d'un an est obligatoire.

Il est conseillé à chaque coureur non licencié de souscrire un contrat d'assurance individuel accident.

Art.6 - L'organisation décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou postérieurs à la course qui pourraient survenir aux concurrents du fait de leur participation à l'épreuve.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accidents consécutifs à un mauvais état de santé (certificat médical obligatoire)

Art.7 - Une assurance Responsabilité Civile par police n° 12.292.847 est souscrite par les organisateurs à Générali France - Cabinet Schwartz - le Futura - 19, rue de la Glacière - 67300 Schiltigheim

Art.8 - les inscriptions sont fixés à 12€ possible tarif de groupes. Les frais d'inscriptions comprennent : un cadeau de bienvenue, les 3 ravitaillements en course et un à l'arrivée, un apéritif, les secours, la remise des prix et une Pasta Party. Aucun remboursement ne sera effectué après l'engagement des coureurs.

Art.9 - Les bulletins d'inscription pourront être retirés à l'Office du Tourisme de BRIGNOLES, sur le site <http://www.campslasource.fr> et <http://www.courirfrance.com>. Facebook La Campsoise

Les inscriptions pourront être prises : le samedi 1 juillet 2017 sur le stade de football de 15 h à 17 h

- par téléphone : 07 86 27 10 21

- par courrier : Jean-Jacques BARBERO 21 rue Paul Blanc lot st Pierre 83170 BRIGNOLES

Date limite pour les préinscriptions le vendredi 30 juin 2017 à 12 h

- par e-mail : [barberojjb23@gmail.com](mailto:barberojjb23@gmail.com) ou inscriptions sur place le jour de la course à partir de 7h15

- le règlement par chèque à DSB de BRIGNOLES et sa Région

Les dossards seront à retirer le 2 juillet 2017 entre 7 h 15 et 8 h 45 h. Et à la ligne de départ devront être portés en évidence sur la poitrine. Les épingles de maintien ne sont pas fournies. Porte dossard à la vente 5 €

Tout dossier non signé, sans certificat médical de moins de six mois ne pourra être pris en compte.

Art.10 - Trois postes de ravitaillement liquide et ravitaillement solide seront en place sur le parcours ainsi qu'un ravitaillement (liquide et solide) qui sera en place à l'arrivée.

Art.11 - Les secours seront assurés par un IADE, des pompiers, des secouristes. La sécurité sera assurée par des bénévoles et des signaleurs tout au long parcours.

Art.12 - Tous concurrents renoncent expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation pour l'utilisation faite de son image.

Art.13 - L'organisation ne peut être tenue responsable des fausses déclarations mentionnées sur les bulletins d'inscription.

Art.14 - Il sera établi un classement par catégories hommes et femmes. Les 3 premiers seront récompensés

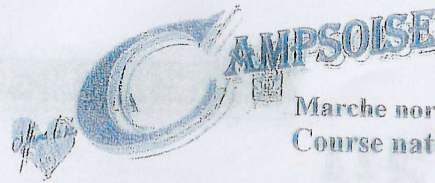
Art.15 - La remise des prix se fera à partir de 11 h. sur podium au stade de football

Les plus..... Récompense des trois premières féminines et masculines pour la marche nordique

Ambiance : Pasta Party après le podium pour les coureurs et les accompagnants inscrits.

Restaurant : Le petit CAMPS 04 94 59 60 86. Vins sur Vingt : 04 94 77 82 66 ou 04 94 86 49 13

DOSSARD N° .....



Marche nordique 8h 15

Course nature 9 h

12,5 km

7<sup>ème</sup> édition

Dimanche 2 Juillet 2017 à Camps la source

(Stade de football)

Rejoindre notre page la Campsoise sur Face book

Licence FFA N° ..... Club .....

Athlè Compétition Licence Athlè Entreprise, Licence Athlè Running ou d'un Pass' Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme.

Ou

un certificat médical ou photocopie de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Catégorie : ..... Sexe : M F

Adresse : .....

Code Postal : ..... VILLE .....

Téléphone : ..... email .....

Tarif coureurs / marcheurs 12€ Tarif de groupe nous consulter (1)

Inscription : tél  email  courrier  Repas oui non

Pasta Party 5 € par accompagnant nb..... Total .....

Chèque  N° ..... Banque : .....

A l'Ordre : DSB de BRIGNOLES et sa Région

ESPECE  Réglé  Non réglé

Date : ..... Signature : .....

(1) La pasta party pour le marcheur et coureur est compris dans le prix de l'inscription